



La Chaux *info*

Editeur responsable: La Municipalité

N° 43 - janvier 2016

Edito de Brigitte Dufour, syndique

On vit dans une démocratie. C'est un régime politique dans lequel le peuple est souverain. Les citoyens ont des droits, comme le fait d'aller voter ou d'avoir leurs propres opinions mais ils ont aussi des devoirs.

Chaque citoyen doit d'abord respecter les droits des autres, qui sont identiques aux siens. Nos devoirs de citoyens les uns envers les autres ne se limitent pas à des obligations juridiques mais ont aussi une dimension morale.

En effet, "vivre en citoyen" c'est faire preuve de civisme et de civilité. L'attitude des uns envers les autres est primordiale pour rendre supportable la vie en société. La politesse, le respect, la capacité à venir en aide à une personne en difficulté sont des éléments capitaux pour une citoyenneté vécue au quotidien. Les manquements à ces règles élémentaires de vie en commun affaiblissent la notion de citoyenneté.

Nous vivons dans un beau village, soyons en fiers... mais en nous respectant les uns les autres. Souvenez-vous de l'esprit de La Chaux connu loin à la ronde et essayons ensemble de retrouver cet esprit.

Les élections sont pour bientôt ! Votre choix sera déterminant pour l'avenir de La Chaux.

Plan général d'affectation (PGA)

Dernières nouvelles du PGA. Début décembre 2015, le dossier complet du PGA: plan au 1/1000, plan au 1/5000, rapport explicatif et règlement a été déposé pour un ultime contrôle au Service du Développement Territorial (SDT) qui devait se faire encore en 2015. Une fois n'est pas coutume, le SDT a traité le dossier rapidement. Le rapport d'ultime contrôle est arrivé le 12 janvier 2016 avec des demandes de clarification de texte qui sont en cours de traitement. Plus nécessaire de retourner devant le Service du développement territorial, la phase mise à l'enquête a commencé.

Après présentation à la Commission RPE et police des constructions, une séance d'information publique aura lieu en février 2016 suivi de près par la mise à l'enquête d'une durée d'un mois. Ensuite, il faudra traiter les oppositions éventuelles et le Conseil général devra l'adopter. Au final, le plan devra être adopté par le Conseil d'Etat.

Brigitte Dufour

Le Plan partiel d'affectation Hameau

Suite au dépôt début décembre 2015 du dossier complet comprenant toutes les demandes de modifications de la Municipalité et celles du canton, le rapport d'ultime contrôle du PPA Hameau « Le Château – Le Moulin » a été rendu par le SDT en même temps que celui du PGA. La procédure suit en parallèle celle du PGA pour une mise à l'enquête coordonnée.

Brigitte Dufour

Energie

Effondrement du prix du baril de pétrole, réchauffement climatique, « Demain » le film, l'actualité regorge d'articles sur l'énergie, le climat, sur ce qu'on pourrait faire ou ne pas faire. Cette énergie qui permet de nous chauffer, de nous déplacer, d'alimenter tous nos appareils électriques, un bien précieux qui risque de devenir une denrée rare, voire chère!

Comment être moins énergivore ? Comment produire localement ? Comment regarder dans les yeux nos enfants et nos petits enfants, en leur disant, je savais et j'ai fait ce qu'il faut pour changer mon comportement pour qu'un jour, vous aussi vous puissiez avoir le même confort qu'aujourd'hui.

Afin de savoir ce que nous pouvons faire à notre échelle, de connaître les alternatives possibles, un diagnostic s'impose en premier lieu. La Municipalité a pris la décision d'effectuer un état de la situation et d'établir un profil énergétique de la commune : Que consommons-nous à l'échelle de notre territoire, avec quel type d'énergie ? Quelle énergie locale utilisons-nous ? Quel est notre niveau de dépendance aux énergies fossiles ? Quelle quantité de CO₂ émettons-nous ? Comment se comporte nos bâtiments communaux ? Quel est notre potentiel de production d'énergies renouvelables locales ? Ce travail s'inscrit dans une démarche initiée par le canton et la confédération, ce qui nous permet de bénéficier de subventions. Nous avons mandaté un ingénieur qui travaille avec des petites et moyennes communes et qui nous apportera toute son expérience. Ensuite on s'attaquera à ce que nous pouvons faire.

Brigitte Dufour

Mobilité douce

Un vélo à assistance électrique n'émet quasi pas de rejets de CO₂ (sauf pour la production d'électricité). Il faut environ 1kWh pour parcourir 100km, soit un coût d'environ 20 ct.



La Chaux *info*

Editeur responsable: La Municipalité

N° 43 - janvier 2016

Population

Chaque début d'année, le contrôle des habitants tenu par Thérèse Boffa nous rend compte de l'évolution de la population. Le 31 décembre 2015, nous étions 427 habitants à La Chaux dont 88 qui ont moins de 16 ans (43 filles et 45 garçons). Concernant les plus de 16 ans, il y a 170 femmes et 169 hommes.

Martelage communal

Lors de la Journée du martelage communal, la visite a commencé le long de la promenade de Saoû qui longe le Veyron. Nous avons remarqué ce jour là que certains de nos frênes étaient déjà malades. Pour éviter tout danger, quelques arbres dangereux vont être marqués et abattus jusqu'à la buvette du terrain de foot et derrière la rampe de skate car depuis lors, deux arbres sont tombés sur celle-ci.

Au Bois-Dessus, quelques arbres ont été marqués dans le but d'honorer les commandes de bois.

Cédric Chanson

Forêt

Depuis quelques années, le frêne, une essence largement répandue dans le canton de Vaud, est victime d'une maladie fongique aiguë : le flétrissement du frêne, ou *chalarose*. Ce champignon originaire du Japon s'est propagé à vive allure dans toute l'Europe en y causant des dégâts considérables. Il a été observé pour la première fois en Suisse en 2008 et dans le canton en 2010. A l'heure actuelle, il n'existe aucune mesure phytosanitaire efficace permettant de traiter les arbres malades ou même d'enrayer la propagation de cet agent pathogène, les spores se développant dans la litière et se propagent avec le vent.

Chaque arbre réagit de façon différente face à la maladie : certains arbres meurent mais d'autres peuvent développer des résistances. Bien que les symptômes du flétrissement soient plus facilement observables dans les jeunes peuplements, toutes les classes d'âges sont susceptibles d'être infectée.

Les symptômes visibles durant la période de végétation sont généralement le flétrissement du feuillage et le dessèchement des branches. De la pourriture peut apparaître dans la couronne et au pied de l'arbre. Cette maladie réduit la robustesse et la stabilité de l'arbre.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures sécuritaires et sylvicoles ciblées. Les frênes sévèrement atteints représentent une menace pour la sécurité des personnes et des infrastructures, une surveillance renforcée doit donc être mise en place et certains frênes devront être abattus préventivement. Plus d'infos <http://www.vd.ch>

Cédric Chanson

Déchetterie

Notre employé communal a constaté qu'il y avait du carton ainsi que certaines choses qui n'avaient rien à y faire dans la benne à papier. Merci de faire attention à l'avenir et de lire les instructions inscrites sur la benne.

Cédric Chanson

Herbicides

Le Centre International de Recherche sur le Cancer a classé l'herbicide *Glyphosate* comme « cancérigène probable », ce qui veut dire qu'il y a une corrélation entre cancer et *Glyphosate* impossible à expliquer par d'autres raisons. L'OMS depuis mars 2015, a fait le même classement pour ce désherbant le plus utilisé au monde. Le *Glyphosate* est notamment contenu dans le produit-phare mais très décrié du géant américain Monsanto, le Roundup, et aussi dans une centaine d'autres herbicides.

Ce sont des produits chimiques synthétiques qui persistent dans le corps et dans l'environnement. Ils agissent comme perturbateurs endocriniens qui peuvent provoquer entre autres cancers hormonaux, malformations de fœtus, diabète, etc. Ils bouleversent les écosystèmes en éradiquant les êtres indispensables à la fertilité du sol et à son bon fonctionnement. Ils se répandent dans les cours d'eau et contaminent les nappes phréatiques. A Bon Entendeur a découvert du glyphosate dans l'urine de près de 40% des Romands testés.

Nous souhaitons vous faire part de la dangerosité de ces produits non seulement sur la santé publique mais qui touchent l'entier de la biosphère. Evitez de vous exposer à ces produits et évitez leurs usages inconsidérés, dans les jardins potagers comme dans les jardins d'agrément, le long des murs, etc.

Par précaution, Coop et Migros ont retiré les produits à base de *Glyphosate* de leurs rayons après l'annonce de l'OMS. A la déchetterie, vous pouvez déposer avec les déchets toxiques vos restes de produits. « *Il vaut mieux prévenir que guérir.* »

Brigitte Dufour



Vy de Mauraz

Comme vous avez déjà pu le lire dans le dernier La Chaux info, l'eau potable qui coule à vos robinets est, pour la majeure partie d'entre vous, celle provenant du nouveau réservoir de Vy de Mauraz à Cuarnens.

Au nom de la Municipalité, je désire encore une fois, exprimer nos excuses pour les désagréments causés lors des arrêts d'eau imprévus dans le haut de la Rue du Village, le Chemin Sur Granges et le hameau du Château.

Lors d'un prochain conseil, au printemps 2016, la Municipalité vous soumettra un préavis en vue d'effectuer le remplacement des conduites incriminées par les fuites du 4 et 5 novembre.

Je tiens à relever, qu'à ma connaissance, il y a eu qu'un seul petit problème sur vos installations privées. Il s'agit d'une personne qui a fait modifier son installation le jour même de l'augmentation de pression et, chez qui, l'installateur sanitaire a tourné le réducteur de pression à l'envers !!! ... Ce qui a empêché tout passage de la moindre goutte d'eau. Le soir même, l'erreur a été corrigée.

Pascal Rossy

Station d'épuration

Soucieuse de la qualité de l'eau rejetée au Veyron après le traitement à la STEP, la Municipalité a demandé à la Direction Générale de l'environnement (DGE) d'effectuer une analyse des micropolluants à la sortie de STEP ainsi que dans le cours d'eau.

Ces analyses ont été réalisées en septembre, pendant la période de fermeture de la fromagerie. Sur 43 paramètres analysés en sortie de STEP, il en ressort les résultats suivants :

- 34 sont en dessous de la valeur cible ;
- 4 sont dans la valeur cible mais en dessous de la valeur maximale ;
- 6 sont des nouvelles substances pour lesquelles nous n'avons pas les valeurs cibles ou maxi.

Pour ce qui est des rejets dans le Veyron, sur 54 paramètres analysés :

- 6 sont en dessous de la valeur cible ;
- les 48 autres substances sont « nd » ou non décelables.

Je tiens à signaler que ces valeurs sont exprimées en nano gramme / litre.

Les résultats sont consultables auprès du soussigné.

Pascal Rossy

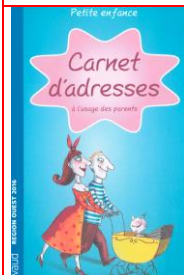
Routes

La route de La Chaux à St-Denis (RC 167), a été ré-ouverte à la circulation dès que les travaux d'élargissement de la chaussée ont été terminés.

Courant 2016, cette route sera à nouveau fermée durant une semaine pour la pose de l'enrobé définitif. Vous serez avisé en temps voulu.

Pascal Rossy

Petite enfance



Une nouvelle édition des « Carnets d'adresses Petite enfance à l'usage des parents » est à disposition des familles avec un jeune enfant afin de faciliter l'accès aux prestations et services qui leur sont destinés.

A chercher au bureau communal pendant les horaires d'ouverture.

Concours d'écriture 2016

Le prix Interrégional jeunes auteurs (PIJA) a pour vocation d'encourager la création littéraire. Ce concours est ouvert aux 15-20 ans. Avec la prose au sens large, nouvelles, conte, lettre ou poésie, sans contrainte de thème, les jeunes auteurs que l'écriture démange peuvent participer à ce concours en envoyant leurs textes, au plus tard, le 31 mars 2016. Plus d'infos et formulaire en ligne ici : www.pija.ch ou au bureau communal.



La Chaux *info*

Editeur responsable: La Municipalité

N° 43 - janvier 2016

Repas de Noël des aînés

La Municipalité a accueilli les aînés le 1er décembre 2015 pour le traditionnel repas de Noël. Les enfants de l'école de La Chaux ont apporté joie et chansons pour le plus grand plaisir de tous.



Remerciements

La générosité des habitants pour l'action de Noël du Conseil général a permis de collecter 157 jouets pour les enfants immigrés des deux foyers de Crissier et d'Yverdon.

La collecte lors du Noël des enfants à l'église a permis d'aider les personnes démunies dans le monde entier (République démocratique du Congo, Bangladesh, Inde, Europe de l'Est et dans les Balkans, Haïti, Zimbabwe). L'EPER (Entraide Protestante Suisse) remercie tout le village pour ces achats dont voici les Certificats :

